

Une réunion a eu lieu, le 11, dans un salon de l'hôtel de la Petite-Nef, à l'effet de signer cette pétition : en moins de deux heures, elle fut couverte de plus de cent signatures.

(Journal de la Belgique.)

## GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, 17 octobre.

Par arrêté de S. M. du 22 septembre dernier, Hyacinthe-Charles-Hypolite Roland, de Neuf-Château, a été nommé cadet à l'académie royale militaire de Bréda.

— S. M., par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1829, a autorisé l'exportation de rognures (*afval*) de peaux de lièvres et de cuir par les bureaux de Menin (Flandre occidentale), Heer (province de Namur) et Frisange (grand-duché).

— M. van Limburg-Styrum, fils du colonel, a été nommé par S. M. commis-greffier à la deuxième chambre des états-généraux.

— Le *Journal de la province de Liège* publie un article dont l'auteur paraît être initié dans les secrets administratifs.

Si nous sommes bien instruits, dit-il, le roi n'a consulté personne sur l'arrêté du 2 octobre. Il l'a pris de son propre mouvement, et d'après les observations et à la demande de M. van Bommel, nommé à l'évêché de Liège. Il paraît que ce prélat a assisté et contribué en tête-à-tête à la rédaction de l'arrêté, dont le ministre de l'intérieur et la commission du culte catholique n'ont eu connaissance que par la publication dans la *Gazette des Pays-Bas*. On assure, dans les cercles de Bruxelles, que cette dernière circonstance a achevé de déterminer M. van Gobbelschroy à se retirer, et qu'il a offert sa démission à S. M. Nous sommes disposés à croire cette nouvelle qui tend à confirmer la mésintelligence ouverte qui règne dans le cabinet....

On prétend aussi que M. van Maanen veut donner sa démission. Quant à cette dernière nouvelle, l'auteur la regarde comme une trauvaise plaisanterie, au moins tant que la haute cour n'est pas organisée....

Des personnes bien informées assurent aussi que l'archevêché de Malines est réservé *in petto* à M. le nonce Capaccini.

— On assure que le budget décennal sera présenté aux états-généraux, réduit de 64  $\frac{1}{2}$  à 60  $\frac{3}{4}$  millions, et que le budget annuel s'éleva à près de 17 millions. (Courrier.)

— On nous cite comme certain un fait qui prouverait que la soif des faveurs et honneurs n'est pas aussi vive ni aussi générale qu'on pourrait le supposer. A son passage à Thuin, S. M. voulut bien accepter un déjeuner chez M. Troie, commissaire de district de cette ville, et quelques tems après, M. Troie reçut le brevet de *baron*. Cet honorable fonctionnaire, regardant l'hospitalité comme une chose de strict devoir et non comme un titre à une telle élévation, prit la respectueuse liberté de renvoyer le brevet à S. M. Tant de gens sont affamés du simple ruban du Lion belge, qu'on ne peut s'empêcher, par comparaison, de faire l'éloge de la modestie de M. Troie.

(Courrier.)

— La lithographie vient de reproduire la forme des bijoux volés au palais du prince d'Orange, avec la désignation des différentes espèces de pierres et diamans dont ils se composent. On y remarque, parmi les pièces principales, un diadème en brillans avec trois camées onix ; un peigne en perles fines rondes et en poires ; un autre parsemé de turquoises et diamans ; un bandeau en brillans, avec trois camées onix ; une grande quantité de bracelets, notamment un avec les portraits sous glaces de diamans de feu L. M. I. l'empereur Paul et l'impératrice Marie ; la chaîne est composée de pierres de couleur qui signifient les noms de Paul et de Marie. Enfin, une infinité d'autres objets, tels que boucles d'oreilles, épingles, flèches, colliers, fermoirs, boucles de ceinture, guirlandes, croix, etc. Le but de cette publication lithographique est de mettre tous marchands ou autres personnes, à qui ces objets pourraient être présentés, à même de les reconnaître.

Puisse ces démarches mettre sur la voie d'une découverte qui causerait bien de la joie aux habitans de cette résidence, par suite du vif intérêt qu'ils ont pris au fâcheux événement.

— On montre actuellement, dans la ville d'Albany (Etats-Unis), une machine qu'on assure approcher du principe du mouvement propre (*proprii motus*) plus qu'aucune autre machine inventée jusqu'à présent. Son grand mérite consiste, indépendamment de l'utilité pratique, dans la simplicité de sa construction. Ce n'est, à proprement parler, que l'effet ou le développement d'une loi de la nature des plus claires. L'agent est l'air atmosphérique qui, au moyen de boîtes perpendicu-

lares et de tayaux, agit sur une roue qui est mue par une vitesse plus ou moins forte, et qui tourne sans interruption aussi long-tems que durent les matériaux dont la machine est composée. L'inventeur est un nommé Richard Van Dyke, de la Nouvelle-Orléans, qui, pendant cinq années, s'est occupé à combiner cette machine. Il ne fait aucun mystère de son invention, et explique sa mécanique aux savans qui viennent la voir.

— On mande de Rome, le 28 septembre, ce qui suit :

« S. S. Pie VIII a ordonné que le *Forum* romain, aujourd'hui le *Campo Vaccino*, soit déblayé, à l'instar du *Forum de Trajan*, qui sortit de terre sous l'administration des Français, et pendant que Rome faisait partie de l'empire. D'après les ordres du saint-père, tous les monumens antiques qui existent entre les monts Palatin et Capitolin, vont être exhumés et sortir de leurs ruines. La vaste enceinte comprise entre l'arc de triomphe de Septime-Sévère et l'arc érigé par Trajan à Titus, sera bientôt rendue à son ancienne destination, offrira le pompeux éclat de la grandeur romaine, et deviendra une des plus belles faces de la ville éternelle. Les déblais se font avec activité et intelligence, mais les objets d'art trouvés jusqu'à ce jour ont été mutilés par les barbares, par le fanatisme et par le tems ; les excavations déjà faites ont prouvé que le pavé du *Forum* romain est aussi beau que celui du *Forum de Trajan* ; si le zèle ne se ralentit pas, le *Champ des Vaches* disparaîtra dans peu, et les Romains pourront fouler avec orgueil le sol même sur lequel ont marché leurs ancêtres.

» Les travaux entrepris acheveront de faire connaître l'ancienne direction de la Voie-Sacrée, qui joue un si grand rôle dans la religion païenne, puisqu'au rapport de Varron, c'était dans cette rue que les augures venaient exercer leurs divinations. Sa célébrité était due en partie à la magnificence des temples ou des autels érigés aux divinités de Rome. »

Le *Courrier de la Moselle*, dans un excellent article sur les préjugés populaires relativement au commerce des grains, donne à ses lecteurs de fort bons conseils ; il nous a paru utile d'en reproduire quelques-uns ; nous citons textuellement :

« Les récoltes de blés ne sont pas toujours proportionnées aux besoins du pays : une année, il y a abondance ; l'année suivante, il y a pénurie. Pour rétablir l'équilibre, il faudrait que chaque famille fit, dans les années d'abondance, une réserve égale à ce qui peut manquer à ses besoins dans une année de disette. Mais le plus grand nombre des familles vivent au jour le jour, et n'auraient pas le moyen de faire les avances d'une année à l'autre ; puis la prévoyance n'est pas une qualité bien commune ; des spéculateurs se chargent de ce soin ; ils achètent à vil prix dans l'année d'abondance, à leurs risques et périls, exposés à faire des pertes considérables, s'il y a abondance les années suivantes, ou de grands bénéfices, s'il y a disette. Ces grands dépôts de blés achetés à bas prix, font la sécurité du public, et ne peuvent en aucun cas donner lieu à une plainte raisonnable contre le spéculateur ; car, sans les réserves dues à sa prévoyance, ce blé aurait été encore plus rare, et par conséquent le prix encore plus élevé ; mais les spéculations sur le blé ne se présentent pas toujours avec un caractère aussi évident d'utilité publique ; elles n'ont pas toujours pour résultat d'augmenter les ressources de l'année courante aux dépens de l'année précédente ; les spéculateurs achètent des blés de l'année courante et remplissent leurs magasins, lorsque le blé devient rare et cher, ou lorsqu'ils soupçonnent qu'il pourra le devenir.

» Quelquefois des spéculateurs vont chercher leurs blés au loin pour les transporter dans des départemens voisins, où la disette se fait sentir d'une manière plus rigoureuse. Le public ne peut pas se plaindre ; la spéculation n'a pas diminué la quantité de grains en circulation, ni changé l'état du marché ; elle n'a pu avoir aucune influence sur le prix courant. Souvent les spéculateurs vont chercher des blés au loin pour les revendre sur place. Alors, ou ils les transportent de suite sur le marché, et cette augmentation dans la quantité de grains offerte au public fait plus ou moins baisser le prix, ou ils les emmagasinent pour attendre que le blé devienne encore plus cher ; dans ce cas, ils n'ont soustrait momentanément à la circulation que des blés qui, sans leur industrie et leur participation, ne seraient pas dans le pays ; la seule présence des blés étrangers amenés par le spéculateur, pourra suffire pour affaiblir les progrès de la cherté, et tôt ou tard arrivera le moment où ces blés étant livrés aux consommateurs, la spéculation aura pour résultat d'opérer une baisse ou d'arrêter la hausse. Dans d'autres cir-